Les étonnantes propositions de trois économistes français pour l'après-crise

lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/les-etonnantes-propositions-de-trois-economistes-francais-pour-lapres-crise-1209303

8 juin 2020

Faillites en hausse , chômage appelé à grimper , dette privée et publique qui explose , prudence des consommateurs et des entreprises... Comment relancer la machine après le Covid-19 et éviter que cette récession ne se transforme en dépression ? Les gouvernements en particulier et les décideurs économiques en général y réfléchissent. Trois économistes français, Olivier Blanchard et Jean Pisani-Ferry, du Peterson Institute, un think tank basé à Washington, et Thomas Philippon, professeur à New-York, faisant chacun partie du comité de réflexion mis en place fin mai par Emmanuel Macron , ont présenté ce lundi plusieurs pistes, parfois étonnantes . Avec un constat : aujourd'hui, c'est l'argent public qui soutient l'économie, via les dispositifs de chômage partiel et les garanties publiques de prêts aux entreprises. Et cela ne peut pas durer éternellement, puisque, comme le dit Jean Pisani-Ferry, *« les ressources des Etats sont limitées ».*

Les trois Français proposent de mettre fin progressivement au chômage partiel et de le remplacer par une sorte de subvention aux salaires des employés des secteurs les plus touchés par la pandémie. Explication. *« Quand les entreprises font face à un choc de productivité, alors c'est comme si le coût du travail était augmenté »*, fait valoir Jean Pisani-Ferry. Par exemple, la distance physique qui s'impose aux restaurants va mécaniquement réduire le nombre de clients alors que le nombre de salariés en cuisine ne baissera pas d'autant. Les restaurateurs n'auront alors pas d'autre possibilité que de licencier. *« Ce serait complètement idiot d'avoir des restaurants qui ferment pour rouvrir*

18 mois plus tard », quand la situation sanitaire sera normalisée, estime Olivier Blanchard. Le coût de cette destruction-création serait particulièrement élevé. D'où l'idée de subventionner une partie des salaires dans les secteurs les plus touchés par le Covid-19, comme le tourisme, l'hébergement-restauration, l'aéronautique, le transport aérien... Ces secteurs représentent entre 4 et 9 points de PIB en France. Si 30 % du salaire était versé par l'Etat, alors le coût pour les finances publiques serait compris entre 0,8 et 1,9 point de PIB. Mais *« le coût net serait bien inférieur »*, selon Jean Pisani-Ferry, puisque les finances publiques n'auraient pas à supporter le coût de l'indemnisation du chômage et profiteraient des cotisations sociales sur les 70 % de salaire restant.

L'autre risque est la multiplication des faillites. Les économistes proposent donc de simplifier les procédures mais surtout de changer complètement d'optique. Pour eux, les Etats n'auront pas la capacité de traiter sérieusement les dizaines de milliers de défaillances à venir. Il faut donc déléguer aux banques la décision de continuer l'activité de telle ou telle PME. Parce qu'elles ont plus d'informations sur leurs clients que l'Etat et sont donc plus à même de juger de la santé économique. Si la faillite est décidée, le dû à l'Etat (taxes, cotisations...) est réglé en premier. Si les créditeurs doivent faire une croix sur une partie de leur créance pour que l'activité puisse continuer, alors l'Etat, pour montrer qu'il a économiquement et socialement intérêt à une continuation, abandonnerait une partie plus importante de sa créance. Ce dispositif permettrait *« un triage efficace, en préservant une partie des entreprises socialement viables sans subventionner »* celles qui ne sont pas viables à terme, estiment les économistes. Autre avantage, la décision de restructurer la dette d'une PME serait prise en fonction de l'intérêt économique et écarterait ainsi les intentions plus politiques de l'administration. Pas sûr que cette proposition soit socialement acceptable en France mais il y a en tout cas fort à parier qu'elle sera étudiée de près par Bercy.